



DEPARTEMENT DE LA SARTHE (72)
MAIRIE
SAINT-GEORGES-DU-BOIS

Objet : STURNO RS – travaux ENEDIS D309 - rue de Sablé, Saint-Georges-du-Bois, du 20 avril au 10 mai 2026

ARRETE

Le Maire de la commune de SAINT-GEORGES-DU-BOIS,
VU le code général des collectivités territoriales ;
VU le code de la route et notamment les articles R 411-5, R 411-7, R 411-8 ;
VU le code de la Voirie Routière ;
VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, (livre I – cinquième partie – signalisation routière) ;
Vu la demande de l'entreprise STURNO RS, TSA 70011, 69134 DARDILLY CEDEX, en vue de réaliser des travaux ENEDIS rue de Sablé – D309 à Saint-Georges-du-Bois, du 20 avril au 10 mai 2026

Considérant que ces travaux vont entraîner une gêne au niveau de la circulation ;

A R R E T E

Article 1 : La société STURNO RS est autorisée à occuper le domaine public en vue de réaliser la construction d'un réseau électrique pour ENEDIS, rue de Sablé D309 au niveau des lieux-dits la Blanchardière et la Cantinières à Saint-Georges-du-Bois.

Article 2 : La circulation sera alternée par feux tricolores suite au rétrécissement de chaussée prévu.

Article 3 : Le stationnement sera interdit et considéré comme gênant (Art. R. 417-10 – Enlèvement de véhicules – apposition de l'arrêté 36 heures avant le chantier).

Article 4 : La présente autorisation est accordée du 20 avril au 10 mai 2026.

Article 5 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur. L'entreprise a la charge de la signalisation de son chantier. Elle est responsable des accidents qui pourraient survenir par défaut ou insuffisance de cette signalisation.

Article 6 : Le Maire, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Coulans-sur-Gée et l'entreprise chargée des travaux sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Georges-du-Bois, le 26 mars 2026.

Certifié exécutoire, les formalités de notification et de publication ayant été effectuées.

L'adjoint au maire, Jacky REMARS.

1 place de la Mairie
72700 SAINT-GEORGES-DU-BOIS
02.43.47.18.87
accueil@mairie-sgdb.fr

